



---

**REGIONALE D'ELEVAGE GRAND-EST**

---

**DIMANCHE  
19 AVRIL 2026**

**JUGE : GÉRALDINE LAVERGNE**

**AMICALE DU CHIEN  
101 RTE DE MARIENTHAL  
67500 HAGUENAU**

**SAMEDI 18 AVRIL 2026  
FORMATION**

---

**LA GÉNÉTIQUE DES COULEURS**

---

**SUIVI D'UN REPAS CONVIVAL**

**DÉLÉGUÉE : NATHALIE MONIN : 0626395803 NATHALIEMONIN@HOTMAIL.FR**



# TARNAC

24 MAI 2026



Régionale d'Élevage du Doggen Club de France

Délégation Auvergne-Limousin



**Juge : Joachim Bartusch ( D )**

**Le 23 Mai 2026 - Formation  
à la présentation animée par Pascal Rohaut  
et repas convivial**

  
**CORREZE**  
LE DÉPARTEMENT

**Renseignements : Charlotte Rudolf  
Lafarge - 19170 - TARNAC  
Tél : 06 63 97 90 34  
email : massuetcharlotte@gmail.com**



# EXPOSITION RÉGIONALE D'ÉLEVAGE DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

Délégation Grand Est



## HAGUENAU (67)

Dimanche 19 avril 2026

**Extrait de l'Article 13 du Règlement des Expositions applicable au 31 Mai 2019 :** Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

## LE MOT DE LA DÉLÉGUÉE

C'est avec grand plaisir que je vous accueille à ma Régionale d'Élevage qui a enfin lieu.

Une exposition canine est une fête pour les propriétaires, elle est pour chacun l'occasion de mieux connaître son chien, recevoir des conseils, rencontrer et discuter avec des spécialistes de la race (éleveurs, juges....) mais c'est surtout un moment convivial où l'on peut rencontrer d'anciens amis comme s'en faire de nouveaux.

En participant à une exposition vous participez à la promotion de notre race et récompensez les efforts des éleveurs.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui m'ont aidée et soutenue pour que cette exposition puisse avoir lieu. M. KOST, le président de l'Amicale du Chien de Haguenau pour le terrain et son équipe pour la buvette, M. MIGNOT, président du Doggen Club de France, Maryline qui s'occupe de la partie administrative, Renaud qui gère les inscriptions papier ainsi que toute ma petite équipe de bénévoles qui ont tout de suite répondu présent !

Je n'oublie pas notre juge Mme Géraldine LAVERGNE, en qui j'ai pleine confiance pour juger nos dogues.

Voilà, j'espère que vous passerez un bon moment et que nous nous reverrons (plus nombreux) lors de la prochaine exposition.

Avec toute mon amitié,

Nathalie MONIN

## JURY

**Mme Géraldine LAVERGNE**

**Responsable bien-être animal : Gérard MIGNOT**

### **RESPECTEZ NOTRE ENVIRONNEMENT ET LE LIEU**

UTILISEZ les SACS POUBELLES et les SACS à CROTTES  
qui vous ont été remis à l'entrée de l'exposition.  
UTILISEZ les CONTAINERS mis à votre disposition.  
RAMENEZ vos BOUTEILLES VIDES à la BUVETTE.

**Bulletin d'adhésion ou de renouvellement  
au Doggen Club de France disponible au secrétariat**

# DÉROULEMENT DU RING D'HONNEUR

8 h - Contrôle vétérinaire

9 h – Début des jugements individuels

12 h – 13 h pause déjeuner avec apéritif du club selon l'avance des jugements

## RING D'HONNEUR

Groupe Vénérable

Classe Vétéran

Groupe Sénior

Classe Baby

Classe Puppy

Classe débutant

Meilleures Allures

Jeunes Présentateurs

Meilleur Couple – Paire

Meilleur Lot d'élevage

Meilleur Lot reproducteur

Classe Jeune

Meilleurs Adultes

Meilleur Dogue Mâle

Meilleur Dogue Femelle

BIS

BOS

Meilleur Vétéran

Meilleur Jeune



# RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

## OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT :

L'exposant accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de l'exposition mentionnés ci-dessous.

En conséquence, l'exposant exonère spécialement et entièrement le club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers ...) survenus à son chien ou causés par lui à lui-même ou à autrui.

L'exposant certifie sur l'honneur que son chien ou son chenil n'est pas, à sa connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition.

En cas de fausse déclaration, l'exposant accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le DCF utilise les images filmées ou photographiques prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...).

## DÉBUT DES JUGEMENTS :

9 heures pour les concours tenus la journée entière<sup>(1)</sup>,  
14 heures pour les concours tenus l'après-midi<sup>(2)</sup>.

## ANNULATION :

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

## DROITS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS :

Les dogues engagés doivent être la propriété de l'exposant.

Seront réinscrits :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf pour les lots d'élevage et la classe reproducteur
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition
- tout chien ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit

Le Doggen Club de France se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement. Pour bénéficier des récompenses réservées aux membres du Club, il faut être à jour de sa cotisation.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut présenter son dogue. Il sera envoyé à l'exposant un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat de l'exposition.

## SERVICE VÉTÉRINAIRE :

(Obligatoire - à partir de 8 heures<sup>(1)</sup> ou de 13 heures<sup>(2)</sup>)

Le Service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi - tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition - des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination ou du carnet européen du chien.

## PRÉSENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout « double Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout autre objet, sifflet et autre gestulation. Le chien est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring, soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de Jug. En régionales d'élevage, une certaine tolérance peut être acceptée par le Jugé qui est seul maître dans son ring, si cela lui permet de mieux apprécier les qualités du sujet.

**AFFICHAGE :** Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

## VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES ET GROUPES CI-APRÈS :

### ATTENTION !

Un chien ne peut être inscrit que dans une seule classe, même si l'exposition a lieu sur deux jours.

La date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement.

*Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge.*

### CLASSES INDIVIDUELLES

♂ : Classes concourant pour le meilleur Dogue

**BOU CHOU :** Pour les chiens âgés de 3 mois à moins de 4 mois

**BABY :** Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

**PUPPY :** Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**DEBUTANT :** Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 12 mois.

*En RE et NE, les seules races dont l'âge minimum pour la Confirmation est fixé à 15 mois, pourront être engagés dans une Classe Débutant (9 à 12 mois) ne permettant pas l'attribution du qualificatif Excellent.*

**JEUNE ♂ :** Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois.

**INTERMÉDIAIRE ♂ :** Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.

**OUVERTE ♀ :** Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

**CHAMPION ♂ :** Pour les chiens titulaires des titres de Champion National ou International. (Joindre justificatifs).

*Les chiens Champions de France (Ch. CF) peuvent s'inscrire uniquement en Classe Champion à la RE.*

*Il sera procédé sur le ring, à la vérification des N° d'identification, avant l'attribution des CACS et RCACS ainsi qu'avant le décernement des titres de Vainqueurs du Club.*

**VÉTÉRAN ♂ :** Pour les chiens âgés de 8 ans à moins de 10 ans.

• **GROUPES** (Les résultats obtenus en RE et NE ne pourront pas figurer dans le fichier de la SCC)

**SENIOR :** Pour les chiens âgés de 6 ans à moins de 8 ans.

**VÉNÉRABLE :** Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 10 ans.

### CLASSES COLLECTIVES

Les engagements en classes collectives se font exclusivement « au poteau », c'est-à-dire, sur place, le jour de l'exposition.

**CLASSE D'AFFIXE :** Pour au moins 3 chiens et maximum 5 chiens d'une même variété, issus d'un même élevage et inscrits dans une classe individuelle.

**CLASSE DE REPRODUCTEUR :** Le reproducteur accompagné de 3 chiens minimum et de 5 chiens maximum, d'une même variété, issus de ce géniteur en descendance directe au 1<sup>er</sup> degré et inscrits dans une classe individuelle.

**COUPLE :** Pour 2 chiens d'une même variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

**PAIRE :** Pour 2 chiens d'une même variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

*La présentation de la carte d'identification des 2 chiens pourra être demandée lors de l'inscription en couple ou en paire.*

- **L'examen de confirmation - si demandé exprimé par le propriétaire au recto - pourra être fait durant ou après le jugement du chien en classe individuelle (confirmation possible à compter de 15 mois)**

**N.B : Dans certaines expositions organisées par le Club, les Jugements se font sans classement. Les Jugements peuvent s'effectuer avec un Jugé individuel ou par un Jugé collégial. En cas de Jugements par un collégé de Jugés, un président du Jury sera nommé.**

**RÉCLAMATIONS :** Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise au D.C.F. si, après examen, des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité du D.C.F. présents.

**SANCTIONS :** Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le D.C.F., avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées à la Société Centrale Canine :

- les exposants qui se rendront coupables de fautes contre l'honneur
- les exposants qui auront fait une fausse déclaration
- les exposants qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité
- les exposants qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actions, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte à l'intégrité des Jugés, du Doggen Club de France et de la Société Centrale Canine
- les exposants qui auront remplacé un chien par un autre

### - TRÈS IMPORTANT -

## Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

# STATISTIQUES DES CHIENS EXPOSES

## DOGUE ALLEMAND Fauve

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
OUVERTE	Mâles	1 à 1	1	Mme LAVERGNE Géraldine
BOUT'CHOU	Femelles	2 à 2	1	
OUVERTE		3 à 3	1	
CHAMPION		4 à 4	1	

## DOGUE ALLEMAND Bringé

BOUT'CHOU	Mâles	5 à 5	1	Mme LAVERGNE Géraldine
INTERMEDIAIRE	Femelles	6 à 6	1	
OUVERTE		7 à 7	1	
CHAMPION		8 à 8	1	
SENIOR		9 à 9	1	

## DOGUE ALLEMAND Noir

OUVERTE	Mâles	10 à 10	1	Mme LAVERGNE Géraldine
CHAMPION		11 à 11	1	
VETERAN	Femelles	12 à 12	1	
JEUNE		13 à 14	2	
CHAMPION		15 à 15	1	

## DOGUE ALLEMAND blanc bigarré de noir

OUVERTE	Mâles	16 à 16	1	Mme LAVERGNE Géraldine
JEUNE	Femelles	17 à 17	1	
OUVERTE		18 à 18	1	

## DOGUE ALLEMAND Bleu

VETERAN	Femelles	19 à 19	1	Mme LAVERGNE Géraldine
INTERMEDIAIRE		20 à 21	2	
OUVERTE		22 à 23	2	
CHAMPION		24 à 24	1	

# LISTE DES CHIENS EXPOSES

## DOGUE ALLEMAND FAUVE

Juge : Mme LAVERGNE Géraldine

### • CLASSE OUVERTE MALE •

- 1 **VASCO DU TORRENT ROYAL** LOF : 088004 - id : 250269300400738 né le 15/10/2024 (*SILVER DES ZAMOURS DE CAUX x TASHA DU TORRENT ROYAL*) Prod : M. BARROIS Etienne, Prop : M. MAHOU Serge

### • CLASSE BOUT'CHOU FEMELLE •

- 2 **ATHOE DU JARDIN DES DRAGONS** LOF : 088549 - id : 250269592284160 née le 29/12/2025 (*VERDI DE LA BENJAMINE x TEFITY DU JARDIN DES DRAGONS*) Prod : Mme M. LECOURT Céline et Geoffrey, Prop : M. LECOURT Geoffrey

### • CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 3 **TXENARA DE LA GUILDE DES NEPHILIMS** LOF : 085882/14079 - id : 250269590819102 née le 17/08/2022 (*GANDALF DEL SARDEU x PURPLE HEART DE LA GUILDE DES NEPHILIMS*) Prod : Mme COTTIER Céline, Prop : Mme MERCIER Maryse

### • CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 4 (CH) **TEBALDI DES PETITES VERNIERES** LOF : 086202/14131 - id : 250269101087983 née le 28/12/2022 (*ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES*) Prod : MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe, Prop : Mme PERRAULT Maryline

## DOGUE ALLEMAND BRINGÉ

Juge : Mme LAVERGNE Géraldine

### • CLASSE BOUT'CHOU MALE •

- 5 **AWAL DU JARDIN DES DRAGONS** LOF : 088548 - id : 250268782073451 né le 29/12/2025 (*VERDI DE LA BENJAMINE x TEFITY DU JARDIN DES DRAGONS*) Prod : Mme M. LECOURT Céline et Geoffrey, Prop : M. LECOURT Geoffrey

### • CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 6 (CH) **VOLKOVA DU WEKOMUNDO OF DARK ANGEL'S** LOF : 087283/14265 - id : 250269101162364 née le 24/04/2024 (*PANDEMONIUM DIT DEMON DU WEKOMUNDO OF DARK ANGEL'S x WARCRAFT TSARSKAYA DOCH*) Prod : Mmes DUPONT Amandine et Isabelle, Prop : Mlle DUPONT Amandine

### • CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 7 **TSAO KO DES PETITES VERNIERES** LOF : 086206/14150 - id : 250269101087720 née le 28/12/2022 (*ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES*) Prod : MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe, Prop : M. MIGNOT Gérard

### • CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 8 (CH) **TEFITY DU JARDIN DES DRAGONS** LOF : 086117/14170 - id : 250269591150131 née le 14/11/2022 (*RANDJO DU JARDIN DE L'OLYMPHE x POCAHONTAS AU ROYAUME DE LEYLA*) Prod : Mme M. LECOURT Céline et Geoffrey, Prop : M. LECOURT Geoffrey

### • CLASSE SENIOR FEMELLE •

- 9 **PHEAKDEI DU WEKOMUNDO OF DARK ANGEL'S** LOF : 082478/13794 - id : 250268501745313 née le 18/05/2019 (*MEZZO DU VAL DE CELLE x NINA DE L'HACIENDA DES DOGOS*) Prod : Mmes DUPONT Amandine et Isabelle, Prop : M. FROSSARD Christian

## DOGUE ALLEMAND NOIR

Juge : Mme LAVERGNE Géraldine

### • CLASSE OUVERTE MALE •

- 10 **ULK DES TERRES DU LIVRAOIS** LOF : 086737/10733 - id : 250269610608771 né le 07/04/2023 (*ROKKO DU DOMAINE D'ORTHOS x RUBY DES COTES DE LA SAUNADE*) Prod : Mmes FAVEYRIAL Claire / PELARDY Marian, Prop : Mlle CATTIAUX Mégane

### • CLASSE CHAMPION MALE •

- 11 (CH) **ILLIX DEL NEGRE DE LA PERLA** LOF : 087457/10672 - id : 499091100037546 né le 12/06/2023 (*ACQUA MOTU-A DU CUIR D'ARABIE x KIARA DEL NEGRE DE LA PERLA*) Prod : M. VUKOVIC Milos, Prop : Mme LEBEGUE Barbara

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

- 12 **M'RAUDE DE L'ORANGERIE DES PERLES DE PICARDIE** LOF : 080024/13324 - id : 250268600100997 née le 21/09/2016 (MARLEY VOM ROMERSEE x GLAMOUR DE L'ORANGERIE DES PERLES RARES) Prod : Mlle M. FREITAS Sissi / PATTE Christophe, Prop : M. ZALC Thierry

• **CLASSE JEUNE FEMELLE** •

- 13 **ARORA DE LA COTE SEPTENTRIONALE** LOF : 088138 - id : 250268781449414 née le 07/04/2025 (S-JO DE LA COTE SEPTENTRIONALE x TEORA DE LA COTE SEPTENTRIONALE) Prod et prop : Mme NEUVILLE Christelle
- 14 (c) **VICINIA AU ROYAUME DE LEYLA** LOF : 087941 - id : 250269591410011 née le 22/12/2024 (PUCKA DES ILES AUX FALAISES x RYTA AU ROYAUME DE LEYLA) Prod : Mme M. MATHOREL Stéphanie / JOLIS Guillaume, Prop : Mlle CATTIAUX Mégane

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** •

- 15 (CH) **UMBRELLA DE L'ETHER DE PANDORA** LOF : 086489/14165 - id : 250268780835714 née le 10/05/2023 (OSCAR DU DOMAINE DES LISIERES x R'MIONE DU DOMAINE DU RUPT DE MAD) Prod : Mme M. MALTERRE Virginie / WRASCKI Christophe, Prop : M. FROSSARD Christian

**DOGUE ALLEMAND BLANC BIGARRÉ DE NOIR**

*Juge : Mme LAVERGNE Géraldine*

• **CLASSE OUVERTE MALE** •

- 16 **ICEFIELD DEL NEGRE DE LA PERLA** LOF : 087456/10671 - id : 499091100037545 né le 12/06/2023 (ACQUA MOTU-A DU CUIR D'ARABIE x KIARA DEL NEGRE DE LA PERLA) Prod : M. VUKOVIC Milos, Prop : Mme LEBEGUE Barbara

• **CLASSE JEUNE FEMELLE** •

- 17 (c) **VECTRA DU DOMAINE DU RUPT DE MAD** LOF : 087843 - id : 250269591340821 née le 24/12/2024 (SAIYEN DU DOMAINE DU RUPT DE MAD x SOREN D'HOSZELEE) Prod : Mme DREUMONT Valérie, Prop : Mlle CATTIAUX Mégane

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** •

- 18 **SARADA DU WEKOMUNDO OF DARK ANGEL'S** LOF : 085000/14026 - id : 250269590829278 née le 31/10/2021 (LAOCOONTE-A DELL' ALTO FEUDO x OSHIWA JACKL'OR) Prod : Mmes DUPONT Amandine et Isabelle, Prop : Mme BOY GARNIER Marlène

**DOGUE ALLEMAND BLEU**

*Juge : Mme LAVERGNE Géraldine*

• **CLASSE VETERAN FEMELLE** •

- 19 (CH) **ULA HOP THE BLUE DREAM RHAPSODY** LOF : 082123/13413 - id : 616093900448574 née le 25/07/2017 ((CH) KASIMIR VON DEN ELF QUELLEN x SCARLETT O'HARA MARGAREJRO) Prod : Mme SZCZEPANIK Monica, Prop : M. CHARCIAREK Renaud

• **CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE** •

- 20 **VAVEA DE LA COTE SEPTENTRIONALE** LOF : 087790 - id : 250268781449433 née le 13/09/2024 (SESAR DE LA COTE SEPTENTRIONALE x BLUE POEVAI THE BLUE DREAM RHAPSODY) Prod et prop : Mme NEUVILLE Christelle
- 21 **VERLAINE DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA** LOF : 087587/14318 - id : 250268781555654 née le 27/09/2024 (GUERRINO MODRY EFEKT x UCRECE DU DOMAINE DE KALKIS) Prod : M. MEURICE Grégory, Prop : M. VIRAPIN Axel

• **CLASSE OUVERTE FEMELLE** •

- 22 **TEENAGER DU MONT TOISE** LOF : 085449/14064 - id : 250269590823926 née le 21/04/2022 (NU MALANDRINO DELLA BAIA AZZURRA x ULA HOP THE BLUE DREAM RHAPSODY) Prod et prop : M. CHARCIAREK Renaud
- 23 **VAVAI DE LA COTE SEPTENTRIONALE** LOF : 087788 - id : 250268781449437 née le 13/09/2024 (SESAR DE LA COTE SEPTENTRIONALE x BLUE POEVAI THE BLUE DREAM RHAPSODY) Prod et prop : Mme NEUVILLE Christelle

• **CLASSE CHAMPION FEMELLE** •

- 24 (CH) **TEQUILA DU CASTEL DE LONGUS VICUS** LOF : 085359/14037 - id : 250269590357565 née le 20/03/2022 (XALYKANTHUS-B DEI MONTI DEL KERATON x SHEHERAZADE DU DOMAINE DE KALKIS) Prod : Mme M. GOUERY-SEVERI Graziella / GOUERY Régis, Prop : Mme GOUERY Graziella

# LISTE DES EXPOSANTS

<b>Mme BOY GARNIER Marlène</b> 3, rue du Pelleton 39100 GEVRY - 06 30 10 92 57 .....	18
<b>Mlle CATTIAUX Mégane</b> Chemin des Planas 26700 LA GARDE ADHEMAR - 06 64 68 12 41 .....	10-14-17
<b>M. CHARCIAREK Renaud</b> 10, rue de l'Orangerie 51240 VITRY LA VILLE - 03 26 67 72 51 .....	19-22
<b>Mlle DUPONT Amandine</b> 6 G, rue du Contour à Magnières 71620 BEY - 07 78 15 26 75 .....	6
<b>M. FROSSARD Christian</b> 13, rue du Roi Dagobert 68850 STAFFELFELDEN - 06 25 98 20 26 .....	9-15
<b>Mme GOUERY Graziella</b> 6, lot. sur la Fontaine 54720 CHENIERES - 07 82 54 97 47 .....	24
<b>Mme LEBEGUE Barbara</b> 1, hameau Grand Pré 51480 BELVAL SOUS CHATILLON - 06 77 21 74 61 .....	11-16
<b>M. LECOURT Geoffrey</b> 15, rue des Fauvettes 71210 ECUISSES - 06 37 79 07 22 .....	2-5-8
<b>M. MAHOU Serge</b> 29, rue de la Mairie 57800 ROSBRUCK - 06 82 86 13 13 .....	1
<b>Mme MERCIER Maryse</b> 118, rue des Fusillés de 1944 49260 MONTREUIL BELLAY - 02 41 38 74 65 .....	3
<b>M. MIGNOT Gérard</b> Cambraye 37800 MARCILLY SUR VIENNE - 02 47 65 27 21 .....	7
<b>Mme NEUVILLE Christelle</b> 394, route de Furnes 59254 GHYVELDE - 06 82 04 06 04 .....	13-20-23
<b>Mme PERRAULT Maryline</b> 2, Village des Champs 37160 LA CELLE ST AVANT - 06 15 13 77 75 .....	4
<b>M. VIRAPIN Axel</b> .....	21
<b>M. ZALC Thierry</b> .....	12



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189  
Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : [expo@cedia.fr](mailto:expo@cedia.fr)

Certaines illustrations ont été générées à l'aide d'outils d'intelligence artificielle



# Chiens & Chats

NATURELLEMENT

## DES PRODUITS NATURELS ET EFFICACES !



Produits **100% naturels** pour  
prendre soin de votre Poilu



**9,6 / 10** est la note que nous ont  
attribué nos clients\*



Livraison **gratuite** dès 49€ d'achat



**Points fidélité** et programme de  
**parrainage** avantageux !

**COMMANDEZ EN LIGNE SUR**  
[www.chiensenchatsnaturellement.com](http://www.chiensenchatsnaturellement.com)

**ENTREPRISE FAMILIALE FRANÇAISE  
BASÉE EN TOURAINE**

Besoin de conseils ?  
Contactez nous au **02 54 80 32 63**



**YUMOVE**

**TAURO**  
—PRO LINE—



Chiens Et Chats Naturellement



Chiens\_Et\_Chats\_Naturellement



RÉGION  
NORMANDIE



# Régionale d'élevage

Dogue Allemand

27 290

Freneuse-sur-Risle


03 mai 2026

Juge : Mme Véronique Maunder

Organisatrice : Mme Augé Cécilia

07 62 46 56 43



 PURINA

PRO PLAN®



DOGGEN CLUB  
DE FRANCE  
le Club Français du Dogue Allemand